NOTES TAXINOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES SUR DES COMPOSÉES NOUVELLES OU RARES DES ANTILLES FRANÇAISES

(28e contribution — suite)

par Henri STEHLÉ
Correspondant du Muséum.

Pectis tonuicaulis Urb.

Réf. : URB. *Symb. Ant.* 1 : 468 (1899), V : 271 et IV : 642 (1911); Britt. et Wils. Bot. P. R. et Virg. Isl., V : 318 (1925).

Syn. : *P. prostrata* Griseb., Fl. B. W. I : 378, in part. (1861), non CAV., Icon. IV, 12 Tab. : 324 (1797).

Espèce non citée dans DUSS, mais dont il a collecté un des écotypes de la plante à la Martinique sur laquelle URBAN a décrit l'espèce. Nous l'avons recherché vainement. URBAN indique les échantillons des Antilles françaises comme suit :

Martinique : HAHN : sans n. ni loc.; DUSS : n. 970 *b.* (les autres n. 970 de Duss sont de l'espèce *P. humifusa* Sw.); n. 4078 *b.* (non cité dans la Flore) *in littoralibus ad* Case Pilote, 280 m alt. Aug. flor. (URB. *loc. cit.* I : 271). La différence entre les deux espèces réside dans les caractères floraux : les capitules de *P. tonuicaulis* Urb. sont en glomérules de 2-5 têtes, alors qu'ils sont solitaires dans *P. humifusa* Sw. et les capitules sont de 1,5 à 2 mm de diamètre avec 7 à 8 fleurs dans la première espèce, alors qu'ils sont de 2 à 4, 5 mm de diamètre, avec 15 à 30 fleurs, dans la deuxième, laquelle est très répandue sur tous les littoraux antillais.

Répart. géogr. : Porto-Rico (SINTENIS; STAHL), Antigue : DUSS n. 5, *in littoralibus prope* St-Jean, n. Dec. Flor.

Endémique antillaise littorale rare.

Pectis humifusa Sw.

Réf. : Sw. Prodr. : 114 (1788) et Fl. III : 1362; Mayc. Barb. : 328; GRISEB. Kar. : 84 et Fl. B. W. I. : 378; Kew. Bull. 81 : 260; DUSS, Fl. Ph. Ant. fr. : 372 (1897); WARN. Halofyt. Stud. : 220, f. 24; BRITT. et WILS. Bot. PR. And. Virg. Isl. VI : 318 (1925); North Americ. Flora XXXIV : 199; E. E. CHEESMAN, Fl. Trin. et Tob. II, 2 : 100-101 (1940).

Syn. : *Chthonia humifusa* Cass., in Dict. Sc. Nat. IX : 173 (1817); *C. repens* Cass, loct. cit. XXVII : 204 (1823); *Pectis prostrata* Spreng., *Syst.* III : 572 pro parte (1826). non CAV.; *P. serpyllifolia* Less, *Linnaea* VI : 715 (1831), DC. Prodr. V : 101; *P. Sieberi*

Source : MNHN, Paris

Less, in Linnaea VI: 717 (1831), DC. Prodr. V : 101 ; *Lorentea humifusa* Less, in Linnaea VI : 719 (1831), DC. Prodr. V : 102.

Description très brève mais correcte dans Duss, très complète dans Urban, Symb. Ant. V : 273 (1907).

Espèce antillaise, de Saint-Domingue à Tobago, extrêmement abondante sur les littoraux secs ou humides, sableux ou rocheux, dont l'écologie et la localisation peuvent être précisées comme suit dans nos récoltes et celles examinées dans les principaux herbiers antillais des divers muséums.

Guadeloupe : Read ; Duchassaing ; Duss : n. 2487, littoraux sableux et madréporiques, très abondant ; H. & M. Stehlé : n. 140 (in herb. pers. et Mus. Paris) 20 sept. 1934, falaises à la limite littorale des tufs sous-marins exondés et des calcaires lenticulaires littoraux, alt. 0-60 m ; n. 1734 (NY. et P.), 25 juin 1937, sables blancs de décomposition de corallinées récentes, de Morne-à-l'eau, Moule et Sainte-Anne, alt. 15 m ; n. 2811, 5 févr. 1937, interstices des roches madréporiques, Pointe des Châteaux, alt. 15 m ; n. 7118, 15 août 1945, sol sec et pulvérulent littoral sous-le-vent, Pointe-Noire, alt. 100 m.

Saint-Martin : Britton et Cowell, in littoralibus et prope Fort Amsterdam, Rijgersmea. Suringar ; Boldingh : n. 18 : Fort Amsterdam, n. 19, Fort Wilhem, n. 2366 B et n. 2414 B. : Filipsburg et Guanabay.

Saint-Barthélemy : Forstroem : Mus. Holm., Von Goes.

Désirade : Duss : n. 2487 (ex Urban, loc. cit. 273) : frequens in arenosis siccis littoralibus.

Marie-Galante : Duss (s. n. ni loc.).

Martinique : Hahn : n. 847 ; Plée : s. n. ; Sieber : Suppl. n. 24 · H. & M. Stehlé : n. 3547 (W. et P.) 27 avril 1939, littoral sec de Sainte-Luce, alt. 0-280 m ; n. 3712 (W. et P.), 23 févr. 1939, Lorrain, bordure d'un champ de canne, alt. 250 m et n. 3739, mêmes date et lieu, falaises vers le littoral, alt. 120 m ; n. 4956, 4 nov. 1940, pelouses xéro-héliophiles, calcaires et littorales, alt. 5 m ; n. 5138, 18 mars 1942, bordure de champs humides et pelouses sableuses, alt. 25 m ; n. 5206, 2 sept. 1942, friches xéro-héliophiles, Bois-Soldat, François, associée à *Zornia diphylla* (L.) Pers. (n. 5207), alt. 30 m ; n. 5215, 30 juil. 1942, sur sables calcaires, prostrée et radicante, falaises de Sainte-Anne, pionnier de colonisation en association avec le pourpier bord de mer : *Portulaca martinicensis* Urban, (n. 5214) et le chevalier onze heures : *Portulaca quadrifida* L. (n. 5216).

Noms vernaculaires : Teigne bord de mer, petite marguerite, marguerite bord de mer (Guad.) ; chevalier dix heures, petite marguerite jaune (Mart.).

Écologie : littorale, héliophile, psammophile, saxicole, sur madrépores. Le type de *P. serpyllifolia* Less et celui de *P. Sieberi* Less, synonymes de cette espèce, sont de la Martinique où cette plante est particulièrement abondante.

Répart. géogr. : Saint-Domingue, Porto-Rico, Saint-Thomas, Sainte-

Source : MNHN, Paris

Croix (Millsp.) Saint-Eustache, Saint-Kitts, Anguilla et Saba (Bodingh), Antigua (H. & M. Stehlé), Dominique (Griseb.), Sainte-Lucie (H. et M. Stehlé), Saint-Vincent, Mustique, Barbade (Urban), Tobago (Broadway).

Endémique antillaise littorale abondante.

Pectis martinicensis Urb.

Réf. : Urb. Symb. Ant. V : 276 (1907).

Syn. : *Pectis carthusianorum* Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 372 (1897), non Less, in Linnaea VI : 712 (1831) et auct. mult.

Cette espèce est du groupe du *Pectis ciliaris* L., espèce collective et non de celui de *P. humifusa* Sw. Il ne s'agit nullement du *P. carthusianorum* Less, qui est limité aux Grandes Antilles, Cuba, Haïti, Saint-Domingue et Porto-Rico. Cette espèce endémique martiniquaise se caractérise de toutes les autres de ce groupe par ses capitules solitaires sur des axes ramifiés dichotomiquement et par ses tiges de 30 à 60 cm de haut, au lieu de 12 à 14 capitules et des tiges de 15 à 45 cm, dans *P. carthusianorum* Less, et des glomérules oligocephales dans *P. ciliaris* L.

Martinique : Duss : n. 202 et n. 933 (seul cité dans sa flore, p. 372), satis fréquens in savannis maritimis, Sainte-Anne, Vauclin, François.

Nom vernaculaire : Lin bâtard.

Endémique de la Martinique.

***Pectis febrifuga** Van Hall

Réf. : Van Hall, Ann. Hort. et Bot. ou Flore Jard. des Pays-Bas, IV : 33, cum tabl. (1861); Urb. Symb. Ant. V; 279-280 (1907); I. Boldingh, Fl. Dutch West Ind. Isl. St-Eu., Saba, St-Mart. : 205 (1909).

Syn. : *Pectis linifolia* Less, Linnaea VI : 790, *excl. syn.*, Symb. (1831), non Linné (1759); *P. graveolens* Klatt, in Engl. Bot. Jahrb. VIII : 46 (1887); *P. Swartziana* Borg. & Pauls., Veget. Dansk-Vestind. Oer. : 110 (1898), non Less (1831).

Espèce nouvelle pour les Antilles françaises, dans une Dépendance de la Guadeloupe.

Saint-Barthélemy : H. & M. Stehlé : n. 6760, (W. et P.) 25 août 1945, savane semi-arborée, xéro-héliophile, entre des rochers calcaires, sous un arbre épineux : *Guettarda parviflora* (n. 6759), alt. 10 m. Plante notée comme très rameuse, ressemblant à *P. linifolia* L., dont nous l'avions prise au premier abord comme une forme naine, diffuse, plus branchue, à feuilles plus brèves, de 1 cm de long seulement, à inflorescences plus compactes. Le *P. linifolia* L. (n. 6762) était associé avec le *P. febrifuga* Van Hall (n. 6760), au même lieu et toutes deux en fleur, ce qui a permis la comparaison. Confirmation nous en a été donnée pour les deux espèces, par Dr Killip et Dr S. F. Blake, de la Smithonian Institution, à Washington, en 1945, et nous les en remercions bien vivement. La pelouse où les deux espèces abondaient, près de Gustavia, était caractérisée par *Desmanthus virgatus* (L.) Willd. (n. 1761), *Paspalum-diffusum* Sw. (n. 6764) et les espèces suffrutescentes par le ti-baume : *Croton balsamifer* L. (n. 6758),

Source : MNHN, Paris

alt. 100 m, et le bois royal : *Malpighia angustifolia* var. *linearis* (Jacq.) Niedzu (n. 6763).

Écologie : xéro-héliophile, saxiphile, littorale ou un peu à l'intérieur, calciphile.

Répart. géogr. : Jamaïque, Water Isl. près Saint-Thomas, Sainte-Croix, Saba (Bold.), Bonaire, Curaçao, Aruba, Colombie.

Espèce antillo-américaine tropicale.

***Pectis elongata** H. B. K.

Réf. : Nov. Gen. & Spec. IV : 262, tabl. 392 (1820); Less, in Linnaea VI : 710; DC. Prodr. V : 99; Baker, in Mart. Flor. Bras. VI, pars III : 288; Hieronym. in Engl., Bot. Jahrb. 60; Fernald, in Contrib. Gray. Herb., n. ser., n. XII : 77; Urb. Symb. Ant. V : 283-284 (1907).

Syn. : *Cryptopetalon elongatum* Cass., in Dict. Sc. Nat. XXVII : 206 (1823); *Lorentea polycephala* Gardn., in Hook. Lond. Journ. Bot. V : 240 (1846), ex Baker (loc. cit.); *P. floribunda* A. Rich., in Sagra, Fl. Cuba, XI : 36 (1850); *P. ciliaris* A. Rich., in Sagra, Fl. Cuba, XI : 36 (1850), non Linné (1759); *P. Plumieri* Griseb. Fl. Brit. W. I. : 378, excl. syn. Plum. : 378 (1861); *P. tenella* Hitch., Fl. Baham : 101 (1893), non DC. (1836); *P. stricta* Willd., n. 16139, apud Less (loc. cit.).

Espèce américano-antillaise nouvelle pour les Antilles françaises et bien connue dans deux formes, l'une normale et l'autre naine.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 5422 (in herb. Mus. Wash. et Paris), 12 déc. 1943, savanes littorales du bord des falaises de Schoelcher, à la plage de Madianna, associée à *Oxalis frutescens* L. (n. 5421) dit oseille jaune falaise, alt. 25 m; n. 5980 et n. 5986, 8 sept. 1945, pied des falaises de Tivoli à Balata, près Route des Rochers, dans le taillis à amourette : *Acacia guadeloupensis* DC. (n. 5985), associée à la liane jaune : *Chaetocalyx scandens* (L.) Urb. (n. 5984) et à l'herbe pompons : *Mimosa ceratonia* L. (n. 5983), alt. 280 m; n. 6053, 12 juin 1943. petites formes, Tivoli à Balata, dans les taillis à *Chiococca alba* (L.) Hitchc., herbe des sorciers, alt. 380 m; n. 6073, 22 mai 1945, savane des Pétrifications de Sainte-Anne, à la rencontre des sols de jaspe, végétaux silicifiés, et des calcaires, le long de la coulée et sur les falaises littorales de l'Extrême Sud de l'Ile, alt. 25 m, en association avec *Croton Jardini* Müll.-Arg. (n. 6074, (ti-baume) et *Heliotropium ternatum* Vahl var. *Leonardii* Stehlé (n. 6075, sariette), dans une savane suffrutico-herbacée d'origine édapho-climatique, alt. 25 m; n. 6194, 17 juin 1945, littoral xéro héliophile, Bellefontaine, sur sol pulvérulent, dans les savanes semi-arborées à *Walleria americana* L. (n. 6195, guimauve), *Parkinsonia aculeata* L. (n. 6193, mimosa à piquants) et *Gayodes crispum* (L.) Small (n. 6192, balais); alt. 25 m, n. 6735, 12 juin 1942, littoral de Bellefontaine, alt. 10 m, n. 6840, 18 juin 1945, sables littoraux de Saint-Pierre, plage vers le Carbet; forme naine, peut-être écologique, peut-être taxinomiquement valable et à étudier : Sous un fourrés littoral, xérophile, à *Erythalis fruticosa* forma *obovata* Stehlé (n. 6839, flambeau caraïbe) et *Pisonia fragrans* Dum.-Cours. (n. 6841, mapou bord de mer).

Noms vernaculaires : citronelle, herbe citron, herbe à citronelle.

Source : MNHN, Paris

Lorsqu'on froisse les feuilles, l'odeur de citronelle ou de citron est très nette et la plante est utilisée comme sudorifique en infusion à la Martinique, où elle est très connue sous ce nom, mais surtout depuis une vingtaine d'années.

Espèce américano-antillaise, nouvelle pour l'Archipel des Petites Antilles, outre les Antilles françaises.

Écologie : littorale, xéro-héliophile mais plastique.

Répart. géogr. : Cuba, Jamaïque, Haïti (où elle est appelée citronelle également), Guatemala, Costa-Rica, Nouvelle-Grenade, Venezuela, Guyane, Pérou et Brésil.

Observation : cette espèce n'ayant été observée auparavant qu'aux Grandes Antilles ou sur le Continent Sud-Américain, il y a lieu de se demander s'il ne s'agit pas d'une introduction, naturalisation et colonisation récentes. Sa présence au bord des routes, son absence dans les diverses flores antillaises pour l'Arc Caraïbo, hors les Grandes Antilles, et surtout dans la Flore de Duss, militent en faveur de cette présomption. Elle aurait pu alors être introduite de Saint-Domingue vers 1942, année où des bovins ont été importés de cette Ile pour la boucherie et effectivement, on la trouve en des points où des élevages bovins existent dans les parages. Par contre, son aspect autochtone, son adaptation aux conditions édapho-climatiques locales et sa colonisation, parmi les espèces citées les plus diverses citées ici, en association, son électivité pour des sols variés aussi bien au Nord de l'Ile, dans les sols ponceux ou sableux d'origine volcanique, qu'à l'extrême Sud à la Savane des Pétrifications, sur falaises calcaires ou sur végétaux siliciflés, sont autant de raisons pour penser que cette présence est plus ancienne ou que les aptitudes colonisatrices de cette espèce sont exceptionnelles.

Pectis linifolia L.

Réf. : Linné, Syst. X, éd. II : 1221 (1759), et Amoen. Acad. V : 407 et Spec. Pl. II, ed. 2 : 1250; Gaertn. Fruct. II : 455, t. 171 ; Lunan, Hort. Jam. I : 380; Lam. Ill. : 684; Cav. in Dict. Sc. Nat. XXXVIII : 202; Fernald, Contrib. Gray Herb. n. sér. n. XII : 85; Britton in Bull. New-York Gard. III : 453; Urb. Symb. Ant. V : 284-286 (1907), et IV, Fl. Port. : 643 (1911); Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 319 (1925).

Syn. : *Verbesina linifolia* L., Syst. X, ed. II : 1226 (1759); *P. punctata* Jacq., Enum. 28 (1760), et auct. mult., Duss : Fl. Ph. Ant. fr. : 371 (1897); *Pectiolium punctatum* Less, in Linnaea, IV : 707 (1831); DC. Prodr. V : 98; *Tetracanthus linearifolius* A. Rich., in Sagra, Fl. Cuba, XI : 60 (1850).

Cette espèce est excellemment décrite par Urb. (loc. cit. V : 284-286). Duss (Fl. : 371) donne seulement quelques caractères essentiels de ce végétal et précise, à juste raison, « qu'abondant à la Guadeloupe, il ne l'a pas trouvé à la Martinique, mais il est abondant à la Dominique et à Sainte-Lucie ». Pour Saint-Barthélemy, citée par Urban (loc. cit. : 286) pour la partie hollandaise où Von Goes l'a collectée, elle n'a pas été indiquée pour la partie française, Département de la Guadeloupe, où nous l'avons collectée en 1945.

Source : MNHN, Paris

Saint-Barthélemy : H. et M. STEHLÉ n. 6747, (herb. W. et P.), 24 août 1945, littoral de Gustavia et sur les collines voisines, en association xéro-héliophile avec *Stylosanthes hamata* (L.) Taubert (n. 6746, pois jaune) et *Justicia sessilis* Jacq. (n. 6744, petite violette); en sous-bois de *Tabebuia pallida* Miers subspec. *heterophylla* (DC.) Stehlé (n. 6745, poirier blanc) et *Bourreria succulenta* Jacq. (n. 6748, arbre ti-bonbon), 25 août 1945, alt. 100 m; n. 6762, même date, mais en savane suffrutico-herbacée, à *P. febrifuga* Van Hall (n. 6760) — *Desmanthus virgatus* (L.) Willd. (n. 6761), sous fourrès épineux à *Croton-Guellarda* (n. 6758-n. 6759), alt. 100 m Rare.

Guadeloupe : DUSS : n. 2519, *locis siccis saxosis littoralibus ad* le Baillif, Vieux-Habitants, 40-500 m alt.; H. et M. STEHLÉ : n. 86 (herb. pers. et Paris exclusivement), 20 oct. 1934, littoral xéro-héliophile sous-le-vent, Baillif, Vieux-Habitants, Bouillante, alt. 0-50 m; n. 619 (W. et P.), 2 avril 1938, littoral du Baillif, sur tuf exondé, alt. 15 m; 7908, 2 déc. 1950, Bouillante, près des Sources Chaudes, littoral sec, sur sol pulvérulent, savanes xéro-héliophiles, sous taillis à *Croton balsamifer* L., associé à *Bouteloua americana* L. (n. 7910, herbe cabrit) et *Leucas martinicensis* R. Br. (n. 7909, ti bouton). Disséminé, peu commun, adaptation xéro-héliophile remarquable.

Noms vernaculaires : lin, lin bâtard.

Répart. géogr. : Bahamas, Cuba, Haïti, Saint-Domingue, Jamaïque, Porto-Rico, Sainte-Croix, Saint-Thomas, Saint-Jean, Virgin Gorda, Saint-Martin, Saint-Kitts, Dominique et Sainte-Lucie (DUSS n. 201 et 932), Saint-Vincent, Bequia, Grenade, Margarita, Curaçao, Amérique subtropicale et intertropicale, de la Californie, de l'Arizona et du Yucatan, des Iles Galapagos et de la Nouvelle Grenade au Vénézuéla.

Ainsi, le genre *Pectis* aux Antilles françaises est représenté non pas par trois espèces seulement, ainsi que l'expose DUSS, mais par six espèces distinctes et d'une écologie bien définie indiquée ici.

Porophyllum ellipticum Cass.

Réf. : Dict. XLIII : 56 (1826); DC. Prodr. V : 648; ROB. & GREEN. Proc. Amer. Acad. XXXII : 31; URB. Symb. Ant. I : 467 (1898).

Syn. : *Cacalia Porophyllum* L., *Kleinia Porophyllum* Willd., *P. porophyllum* Kuntze et *Porophyllum ruderale* Griseb., Fl. B. W. I. : 379 (1861), à laquelle DUSS Fl. : 372, l'a rapportée indistinctement pour les deux variétés des Antilles françaises. Celles-ci se différencient comme suit :

Var. ellipticum Urban

URBAN, Symb. Ant. I : 467 (1898). Synonymes cités ci-dessus.

Variété à feuilles obtuses ou brièvement apiculées, crénelées sur la marge, les squamules de l'involucre portant des stries et des glandes jusqu'à l'apex.

Plante américano-antillaise, des Bahamas à Trinidad et Tobago, non récoltée à la Martinique, mais citée pour la Guadeloupe : DUSS n. 2514.

Source : MNHN, Paris

Var. ruderale (Jacq.) Urban

Réf. : Urban, Symb. Ant. I : 468 (1898).
Syn. : *Kleinia ruderalis* Jacq., Enumer. : 28 (1760), *Cacalia ruderalis* Sw., *Porophyllum ruderale* Cass. in part., DC. Prodr. V : 648 et Duss Fl. : 372, in part.

Variété à feuilles acutées ou acuminées, entières sur la marge; les squamules de l'involucre glanduleuses et striées à la base seulement. Plante endémique antillaise, de Cuba, Jamaïque, Porto-Rico et Antilles françaises.

Guadeloupe : Ex De Candolle (loc. cit.); H. et M. Stehlé : n. 2748 (W. et P.), 2 juil. 1935, cultures, jardin de Pointe-à-Pitre, Abymes, alt. 10 m; n. 7901 (herb. pers.), 17 nov. 1950, Prise d'Eau, Trace des Deux Mamelles, Duclos, alt. 360 m.

Marie-Galante : H. et M. Stehlé : n. 161 (W. et P.), mornes calcaires de Capesterre, alt. 25 m.

Martinique : Duss n. 1435; Sieber : Suppl. n. 2.

Noms vernaculaires : herbe à soie, herbe à z'aiguilles, poireau bâtard, herbe soyeuse (dans les deux variétés et les deux îles).

Écologie : rudérale typique dans ses deux variétés : décombres, savanes herbacées, abords de maisons, jardins, lisières agro-sylvicoles. Alt. 0-400 m.

Répart. géogr. : Grandes et Petites Antilles, de Cuba à Trinidad; Amérique tropicale.

Egletes prostrata (Sw.) Kuntze

Réf. : Kuntze, Rev. Gen. Pl. : 334 (1891); Griseb. Fl. Brit. W. I. : 380; Urb. Symb. Ant. VIII : 717; Fawc & Rendle, Flor, Jam. VII : 192; Britt & Wils. Bot. PR. & Virg. Isl. VI : 293-294 (1925); E. E. Cheesman, Fl. Trin. & Tob., pars 2 : 78 (1940).
Syn. : *Matricaria prostrata* Sw., Prodr. : 114 (1788); *Pyrethrum simplicifolium* Willd., Sp. Pl. III : 2151 (1804); *Egletes domingensis* Cass., Dict. Sci. Nat. XIV : 265 (1819), et auct. mult.; Duss, Fl. Ph. Ant. Fr. : 373 (1897).

Cette plante est décrite succinctement, mais assez correctement par Duss (p. 373) sous le binome synonyme invalidé de *E. domingensis* Cass. L'écologie qu'il en donne peut être précisée et quelques récoltes plus récentes ajoutées ici.

Guadeloupe : H. et M. Stehlé, n. 7911, 3 déc. 1950, plante colonisatrice sur sables blancs, plage de Sainte-Anne, forme gazon, associé à *Ipomoea pes-caprae* L., alt. 10 m.

Marie-Galante : H. et M. Stehlé, n. 158 (herb. Wash. et Mus. Paris), 23 juil. 1935, littoral silico-calcaire de Capesterre et de Saint-Louis, alt. 0-5 m; n. 417 (NY et P.) 26 mars 1936, plage bordant le bois littoral de Folle-Anse, alt. 7 m.

Écologie : pionnier de colonisation sur la ligne de rivage, sur sables blancs de calcaires miocènes ou de madrépores décomposés, formant Gazon, électif de l'association à *Ipomoea pes-caprae-Canavalia maritima*, décrite dans l'Écologie (1935). Assez rare cependant car est étroitement

Source : MNHN, Paris

électif des sables blancs et manque sur les plages volcaniques, de sable noir ou à éléments pyroxéniques. Alt. 0-10 m.

Répart. géogr. : Hispaniola, Jamaïque, Porto-Rico, Saint-Thomas, Saint-Kitts, Antigue : H. et M. Stehlé, n. 6286, 19 août 1945, Réservoir de Fiennes, alt. 100 m; Barbade (H. et M. Stehlé) n. 2947, (Mus. Paris), 5 avril 1937, Saint-Ann's Garrison, alt. 10 m; Trinidad, Tobago et Vénézuéla (ex Cheesman), Curaçao, Aruba et Vénézuéla.

Espèce littorale calciphile d'origine antillaise et de micro-aire vénézuélienne.

Gnaphalium indicum L.

Réf. : Linné, Sp. Pl. : 852 (1753); Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Ill., VI : 299 (1925).

Syn. : *G. americanum* Stahl, Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 373, 1897, non Miller; *G. purpureum* Cook & Collins, non Linné.

C'est la plante décrite par Duss (p. 373) sous les deux noms synonymes indiqués ici. La description est très brève mais correcte. En fait, l'espèce est introduite et nous ne l'avons observée que cultivée, autour des jardins sous le nom d'herbe-coton, même au Camp-Jacob et aux environs où Duss précise l'avoir collectée (D. n. 3664). Elle ne paraît pas exister à la Martinique.

Neurolaena lobata (L.) R. Br.

Réf. : R. Br. in DC. Prodr. VI : 292 (1837); Griseb. Fl. Brit. W. I. : 381; Duss, Fl. Ph. Ant. Fr. : 373 (1897); Urb. Symb. Ant. IV: 644 et VIII : 743; Britt & Millps. Baham. Flor. : 457; Fawc. & Rendl. Flor. Jam. VII : 269, North Americ. Flor. XXXIV : 307; Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 319-320; E. E. Cheesman, Fl. Trin. & Tob. II, pars 2 : 101 (1940).

Espèce américano-antillaise brièvement mais correctement décrite par Duss, sous le binome exact et le nom vernaculaire d'herbe à pique, toujours usité car la plante fait partie des simples très employés dans la pharmacopée locale. L'écologie peut cependant être mieux définie et quelques récoltes supplémentaires énumérées.

Guadeloupe : H. et M. Stehlé : n. 74 (herb. NY et Mus. P.), 20 janv. 1935, trace forestière, abords, chemin de la Soufrière, alt. 600 et 780 m; n. 357, (herb. pers. et Paris exclusivement) 20 janv. 1935, Bains-Jaunes et Ravine Malanga, alt. 610 m; n. 1281, (NY. et P.) 5 déc. 1936, Plateau de Dugommier, bois supérieurs, alt. 720 m.

Dominique (Antilles Anglaises) : H. et M. Stehlé; n. 6418 (herb. W. et P.), 22 avril 1946, Forêts humides de Bataca à Salybia, dans la Réserve Caraïbe de l'Ile, alt. 400 m.

Nom vernaculaire : herbe à pique, en Martinique et en Guadeloupe, à Trinidad (Cheesman) et à la Dominique (H. et M. Stehlé).

Écologie : élective des clairières et des sous-bois, en forêt hygrophytique à *Dacryodes-Sloanea*, dans ses différents faciès, sciaphile et hygrophytique. Alt. 400-900.

Source : MNHN, Paris

Erechtites hieracifolia (L.) Raf.

Réf. : Raf. in DC. Prodr. VI : 294 (1837); Griseb. Fl. Brit. W. I. : 381; Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 374 (1897); Urb. Symb. Ant. IV : 644 et VIII; 743; Boldingh, Fl. Dutch. W. I. I. : 205; Britt. & Millsp. Baham. Flor. : 458; Fawc. & Rendle, Flor. Jam. VII : 271; Britt & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl., VI : 320; E. E. Cheesman, Fl. Trin. & Tob. II, pars 2 : 103 (1940).

Syn. : *Senecio hieracifolius* L., Sp. Pl. : 866 (1753); *E. peralta* Raf., Fl. Ludov. : 65 (1817); *E. hieracifolia* (L.) Raf. var. *cacalioides* Eggers, Bull. U. S. Nat. Mus. XIII : 66 (1879).

C'est la plante brièvement décrite dans Duss sous ce nom et avec la dénomination vernaculaire d'herbe à lapin et laitue sauvage.

Elle est rudérale et ubiquiste. Engler et Prantl l'indiquent comme de large répartition dans les régions tropicales et tempérées des deux continents. Duss ne cite que cette espèce du genre. Il existe aux Antilles françaises deux autres espèces que nous y avons collectées et dont l'écologie et les localisations peuvent être indiquées comme suit :

Erechtites valerianaefolia (Wulff) DC.

Réf. : DC. Prodr. VI : 295 (1837); Boldingh, Flor. Dutch. West. Ind. Isl., St-Eust. Saba and St-Mart., Leyden : 206 (1909).

Cette plante n'est citée dans aucune flore des Antilles, de Grisebach, Urban, Britton, Wilson, Millspaugh, Hitchcock, Duss, etc..., à l'exception de Boldingh (loc. cit. : 206) en 1909 pour l'Ile de Saba : entre Bottom et Marypoint, alt. 350 m (n. 1491 B.), Mountain : alt. 600-800 m (n. 1786 B) et localités inconnues : n. 166 L. et n. 193 L.

Elle existe également en forêt humide et en forêt rabougrie altitudinale, aussi bien à la Guadeloupe qu'à la Martinique et confirmation de la détermination nous en a été donnée par le Dr E. Killip et le Dr S. F. Blake, spécialistes des Composées, que nous remercions bien vivement.

Guadeloupe : H. et M. Stehlé, P. Bena et L. Quentin, (in herb. Stehlé; W. et P.), n. 5640, 23 août 1944, Fonds Bernard, Trace Forestière dans le Haut-Matouba, clairières sylvatiques de forêt dense et humide à *Dacryodes-Sloanea*, alt. 780 m.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 3682, (in herb. W. et P.), 26 mars 1939, dôme de la Pelée, forêt rabougrie, sommets volcaniques, associée avec *Oldenlandia herbacea* DC. forma *lanceolata* Stehlé (n. 1383), alt. 1 200 m.

Répart. géogr. : Amérique centrale et septentrionale, Java (herb. Berlin).

Observation : cette espèce, d'aspect autochtone en forêt et en altitude, est-elle d'introduction récente aux Antilles françaises, où elle ne paraît pas avoir été collectée avant 1939?

Il est possible alors que, comme l'*Erigeron canadensis*, les oiseaux migrateurs et le vent soient les causes de cette dissémination?

Source : MNHN, Paris

Erechtites agrestis (Sw.) Rydb.

Les deux numéros de nos collections ont été attribués à cette espèce au Jardin Botanique de New York par P. Wilson. Nous indiquons ci-après les notations relevées à leur sujet.

Guadeloupe : H. et M. Stehlé : n. 1706, (herb. NY. et Mus. Paris), 11 mai 1937, Sainte-Rose, savanes ferro-alliptiques, associée à *Polygala Planellasi* Mol. et Maza (n. 1706, ti-branda), alt. 100 m; n. 1707 (NY. et P.), 27 juin 1937, Ravine Malanga et forêt des Bains-Jaunes, alt. 650 m.

Emilia sonchifolia(L.) DC.

Réf. : DC. Prodr. VI : 294 (1837); Griseb. F. B. W. I. : 381; Duss, F. Ph. Ant. fr. 374; Urb. Symb. Ant. IV : 644 et VIII : 743; Britt. Fl. Berm. : 397; Britt. & Millsp. Baham Fl. : 457; Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 20; E. E. Cheesman, Fl. Trin. & Tob. II, pars 2 : 103 (1940).

Illustr. : H. & M. Stehlé Fl. Agr. Ant. fr., vol. I, Flore des Champs de cannes à sucre, 108-109 (1957).

Syn. : *Cacalia sonchifolia* L. Sp. Pl. : 835 (1753); *Senecio sonchifolius* Moench (1802).

Duss en donne une très brève description, signale son abondance, réfère à son n. 2510 (G.), mais ne précise pas son écologie et son aire. Nous pouvons le faire comme suit, en indiquant un échantillon de nos collections pour chaque île.

Guadeloupe : H. et M. Stehlé : n. 332 (herb. pers. et Mus. Paris exclus.), 12 janv. 1935, côte Sous-le-Vent, de Baillif à Vieux-Habitants, alt. 0-600 m; n. 7912, 16 janv. 1951, friches humides, Duclos, Prise d'Eau, Fontarabie, route vers la forêt, Trace des Mamelles, alt. 385 m.

Marie-Galante : H. et M. Stehlé, n. 7448, 2 déc. 1949, rudérale, au bord de la route et dans les cultures, Capesterre, alt. 120 m.

Martinique : H. et M. Stehlé, n. 7451, 21 déc. 1949, friches du Jardin de Tivoli, Balata, alt. 340 m.

Noms vernaculaires : mangé-lapins, herbe à lapins, salade à lapins, je sèche à tous vents, goutte de sang rose.

Écologie : rudérale et messicole, friches, surtout dans les champs de cannes à sucre et les friches, après manioc et choux, bord de route, pieds de mur, sur talus et sur humus, aussi bien au secteur Sous-le-Vent qu'au Vent, dans les Iles et les Dépendances de la Guadeloupe, très commune, de 0 à 650 m d'altitude.

Intérêt agronomique : Plante indicatrice, nitrophile, de grand intérêt agricole à cet égard (Réf. : Fl. Agr. 1, Fl. Chp. cannes, 100 et 108). Harold St-John (Fl. Hawaï : 157) précise qu'elle caractérise « les plantations d'ananas riches en azote ». La même observation a été faite par H. et M. Stehlé (Fl. Agr. : 108), pour les « champs de cannes fertilisés, les friches fraîches et humifères, dépôts d'engrais azotés ». C'est aussi une bonne fourragère. Plante considérée comme mauvaise herbe et cependant bien précieuse à bien des égards.

Source : MNHN, Paris

Répart. géogr. : Pantropicale, aux Antilles ; de la Floride à Trinidad, Amérique du Sud et tropiques de l'ancien Continent.

Emilia coccinea (Sims) Sweet

Réf. : Sweet, Hort. Brit. ed. III : 382 (1839); Urb. Symb. Ant. VIII : 744; Fawc. & Rendle, Fl. Jam. VII : 273; Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 321; E.-E. Cheesman, Fl. Trin. & Tob. II, pars. 2 : 102-103 (1940).

Syn. : *Cacalia coccinea* Sims, Bot. Mag. : 564; *Emilia sagittata* Duss, Auct. mult., an DC. (?); *E. flammea* Duss, non DC (1837).

C'est l'espèce que Duss (Fl. 374) rapporte à *E. sagittata* (Vahl) DC., qui a pour base *Cacalia sagittata* Vahl, lequel était un nomen abortivum à rejeter suivant les règles de la nomenclature botanique car décrit sur une plante nommée *Hieracium javanicum* Burm. f., laquelle est devenue *Emilia javanica* (Burm. f.) C. Rob. Même si l'identité précise de l'*E. javanica* demeure douteuse, il ne fait aucun doute que les différents auteurs, notamment Alston, in Suppl. Fl. Ceylon : 171, l'ont employé pour une espèce bien différente de la plante antillaise. Le binome *E. coccinea* (Sims) Sweet, dans ces conditions, est celui qui doit être retenu en accord avec les règles, comme l'ont fait Urban, Britton et Wilson et Cheesman.

Bien qu'il existe des confusions dans les descriptions entre les deux espèces du genre *Emilia* aux Antilles françaises, la plante est bien connue. Quelques numéros récents, l'écologie est l'aire seront seules indiquées ci-après :

Guadeloupe : H. et M. Stehlé : n. 74 (W. et P.), friches du Quartier d'Orléans, Basse-Terre, face Gouvernement, 15 nov. 1934; alt. 25 m; n. 91 (herb. pers et Mus. Paris exclus.), 21 sept. 1934, bord des cultures et du littoral, Vieux-Fort, alt. 0-700 m; n. 7913, 16 janv. 1951, Duclos, Fontarabie, Trace des Deux-Mamelles, vers les bois, associée au précédent (n. 7912), alt. 385 m.

Marie-Galante : H. et M. Stehlé : n. 7449, 2 déc. 1949, St-Louis, friches de champs de cannes et cultures vivrières (choux, carottes, etc...), lisière du bois de Folle-Anse, alt. 0-20 m.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 7450, 21 déc. 1949, Jardin de Tivoli, cultures et friches, alt. 340 m.

Noms vernaculaires : mangé-lapin, goutte de sang, je sème à tous vents, goutte de sang rouge.

Répart. géogr. : Antilles : de la Floride et des Bermudes à Trinidad, Nord de l'Amérique du Sud et Iles de l'Océan Pacifique.

Senecio lucidus (Sw.) DC.

Réf. : Griseb. Fl. Brit. West Ind. : 382 (1864); Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 374-375 (1897).

Espèce bien décrite par Duss avec l'indication des noms vernaculaires d'herbe à lapin pour la Guadeloupe (n. 2954) et d'herbe à pique

Source : MNHN, Paris

bâtard pour la Martinique (n. 966). Il faut y ajouter; fleur jaune montagne, herbe à pique d'or, fleur soleil, marguerite grand bois.

L'écologie et les récoltes nouvelles sont indiquées ici :

Guadeloupe : H. et M. Stehlé : n. 393 (NY et P), 15 févr. 1936, clairières et traces des grands bois humides; Bains-Jaunes, vers l'Ajoupa, alt. 800 m.; n. 495 (herb. pers. et Mus. Paris exclus.), 20 mars 1935, bois du haut Matouba et lisiéres sylvo-culturales de Papaye, alt. 900 m.; n. 7914, 18 janv. 1951, limite cultures forêts, bois de Moscou, propriété Darboussier, hauteurs de Capesterre, alt. 850 m.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 3657 (W. et P.), 23 janv. 1939, bois humide, Fontaine Absalon, après Balata, Trace de l'Ile, alt. 450 m.; n. 3694, 22 mars 1939, lisiéres de la forêt dense, Ajoupa Bouillon, alt. 450 m; n. 3710, 23 févr. 1939, Ajoupa Bouillon, vers le Trianon et la Pelée, alt. 600 m; n. 5692, 27 mars 1945, limite forêts-cultures, Fonds Boucher à Fonds St-Denis, alt. 620 m., assez commun; n. 5805, 26 avril 1945, Trace de Fonds St-Denis au Morne Vert, lisières des cultures vivrières et de la forêt dense, alt. 500 m; n. 6467, 28 sept. 1940, Jardin de Tivoli, bords de la Rivière Madame, lisières culture-forêt, rivulaire alt. 350 m; n. 6868, 12 févr. 1946, chutes près de la source d'Absalon, alt. 500 m; n. 6871, 12 févr. 1946, clairières forestières du Morne Rouge, vers St-Pierre, alt. 480 m.

Écologie : espèce bien caractéristique par son écologie sylvatique en clairières, héliophile de la forêt dense humide à *Dacryodes-Sloanea* dans ses divers faciès, humifére et persistant après défrichement. Lisières sylvo-culturales, forêt primaire dégradée, où elle subsiste dans les stades de régression. Plante ornementale et médicinale recherchée; alt. 350-1000 m. Disséminée et répandue dans les divers faciès sylvatiques sans être abondante nulle part, non colonisatrice, mais à l'état dispersé.

Observation : la plante de Sieber indiquée sous ce nom, sans n° ni loc., pour Trinidad, par Griseb ach (Fl. 382), est probablement de la Martinique, mais en tous cas non de Trinidad, ainsi que l'indique E.-E. Cheesman, Fl. Trin. et Tob. 11, pars 2 : 104 (1940), à juste raison.

Endémique de l'Archipel Caraïbe.

Il existe deux autres espèces du genre *Senecio*, introduites et actuellement naturalisées aux Antilles françaises, non décrites dans la Flore de Duss, qu'il convient d'indiquer ici. Alors que la précédente est suffrutescente, les deux suivantes sont soit lianoïde : *S. confusus* Britten, soit herbacée : *S. vulgaris* DC. Il n'y a aucune confusion possible. Leur description ne figure pas dans les flores antillaises car elles paraissent nouvelles pour les Antilles, mais elles sont bien connues par ailleurs. Nous signalons seulement leur écologie, les noms vernaculaires et leurs localisations.

Senecio confusus Britten

La tendance à la naturalisation de cette espèce lianoïde ornementale d'introduction récente, remontant probablement à 1938 aux Antilles

Source : MNHN, Paris

françaises, est si remarquable que l'on doit indiquer son écologie et les spécimens subspontanés récoltés, après s'être échappés des jardins, grâce à sa reproduction par graines munies de dispositifs anémochores.

Guadeloupe : H. et M. Stehlé : n. 5319 (W. et P.), 3 sept. 1944, Basse-Terre, échappée des jardins où elle forme de larges tonnelles, alt. 10-250 m ; n. 7915, Duclos 18 janv. 1951, Prise d'Eau, Pt-Bourg, lisière culture-forêt, vers les Deux Mamelles, alt. 385 m.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 5033 (W. et P.), 27 juin 1942, subspontanée, tonnelles de l'habitation De Raynal, « fleurs rouges et couleur brique, en étoile », alt. 50 m ; n. 5804, 24 avr. 1945, Fort-de-France, bords de route, « en voie de naturalisation », alt. 10 m.

Noms vernaculaires : fleurs jaunes, marguerite à tonnelles.

Écologie : subspontanée à la lisière des cultures et de la forêt, sur talus hymifères, héliophile cependant, se répand de plus en plus.

Senecio vulgaris DC.

Cette plante adventice herbacée et annuelle bien connue est subspontanée par endroits, mais n'a pas une tendance à la naturalisation aussi accentuée que la précédente.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 6815 (W. et P.), habitation Le Parnasse, Commune de St-Pierre, pâtures humides et friches, alt. 480 m.

Chaptalia nutans (L.) Polak.

Réf. : Polak. Linnaea XLI : 582 (1877); Hemsley, Biol. Contr. Amer. Bot. II : 255 (1881-1882); Baker, in Flor. Bras. VI, 3, 377 (1882-1884); Urb. Symb. Ant. III. 419 (1903), IV : 645 et VIII : 746 (1921); Britt & Wils. Bot. PR. & Virg. Isl. VI : 322-323 (1926); Malme, in Arkiv. f. Bot., 24 A, n. 6 : 83 (1932); Moore, in Flor. Jam. VII : 280, fig. 98 (1936); Bullock, in Hook. Icon. Plant. t. 3345 (1937); in Pulle, Flor. Surin. Med. XXX, IV, part. 2 : 165 (1938); E. E. Cheesman, Fl. - Trin. & Tob. II, II, pars 2 : 104-105 (1940).

Illustr. : H. & Stehlé, Fl. Agr. Ant. fr. vol. III, Fl. Lég. & Anti-érosion : 146-147, Basse-Terre (1960).

Syn. : *Tussilago nutans* L., Syst. ed. X : 1214 (1759); *Chaptalia subcordata* Greene, leafl. I : 195 (1906); *Leria nutans* DC., Ann. Mus. Paris, XIX : 68 (1812); H. B. & K. Nov. Gen. & Spec. IV : 5 (1820); Less. in Linnaea V : 131 (1830); DC. Prodr. VII : 42 (1838); Griseb., Fl. Br. W. I. : 383 (1864); Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 375 (1897).

C'est, en effet, sous ce nom synonyme que Duss décrit cette espèce, avec le n. 2470 pour la Guadeloupe et le n. 1439 pour la Martinique : « Dos blanc, dans toute l'Ile ». Il a lieu de préciser l'écologie.

Guadeloupe : H. et M. Stehlé : n. 192 (W. et P.), 15 sept. 1935, Vernou, sur latérites, alt. 250 m ; n. 1849 (W. et P.), 15 avril 1935, sols pulvérulents, talus humifères, Baillif, alt. 25 m ; n. 7916, 18 janv. 1951, Duclos, Prise d'Eau, sur humus, trace des Deux-Mamelles, alt. 385 m.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 7452, 21 déc. 1949, friches humides et humifères du Jardin de Tivoli, alt. 340 m.

Écologie : secteurs culturaux humides et frais, lisière des cultures et de la forêt, assez rare. Alt. 150-850 m.

Source : MNHN, Paris

Intérêt agronomique : pionniers sur latérites. Dissémination facile par ses akènes nombreux et anémochores. Colonisatrice des sols en cours de latérisation dans l'étage bananier et caféier. Édificatrice d'humus par la décomposition de ses larges limbes et la retenue autour de la rosette, de particules de terre et matière organique (H. et M. STEHLÉ, Fl. Agr. III : 146, descript. détaillée et illustr. 147, 1960).

Noms vernaculaires : je sème à tous vents, laitue sauvage, laitue marron.

Espèce bien connue dans les Iles en raison de son emploi comme simple : vulnéraire et détersive.

Répart. géogr. : Grandes Antilles, de Cuba et Haïti à Jamaïque et Porto-Rico, Petites Antilles, des Iles Vierges et Saba à Trinidad, Amérique continentale intertropicale, depuis le Texas, le Mexique et le Costa-Rica, jusqu'aux Guyanes, Surinam (Rombouts n. 339) et au Brésil.

Sonchus oleraceus L.

Réf. : LINNÉ, Sp. Pl. : 794 (1753); GRISEB. Fl. B. W. I. : 384; DUSS, Fl. Ph. Ant. fr. : 375 (1897); URB. Symb. Ant. IV : 647 et VIII : 749; BRITT. Fl. Berm. : 381; BRITT. & MILLSP. Baham. Flor. : 430; FAWC. & RENDLE, Flor. Jam. VII : 289; BRITT. & WILS. Bot. PR. & Virg. Isl. VI : 275 (1925); E. E. CHEESMAN, Fl. Trin. & Tob. II, pars 2 : 106 (1940).

Espèce bien décrite par DUSS, introduite d'Europe et naturalisée aux Antilles, des Bermudes à Trinidad, rudérale typique, à laquelle nous indiquons ici seulement une de nos récoltes pour chacune des îles.

Guadeloupe : H. et M. STEHLÉ : n. 489, 1er juin 1935 (herb. Mus. NY. et P.), friches, lisières culturales, naturalisé, Gourbeyre, alt. 450 m.

Martinique : H. et M. STEHLÉ : n. 5031, 6 mars 1942 (W. et O.), friches et cultures du Morne Vert, alt. 450 m.

Ubiquiste et pantropical, originaire de l'Ancien Continent, naturalisé dans la plupart des Antilles.

Sonchus asper (L.) Hill

Réf. : HILL, Herb. Brit. I : 47 (1769); ALL. Flor. Pedem. I : 222 (1785); VILLARS, Hist. Pl. Dauph. III : 158 (1789); GRISEB. Fl. B. W. I. : 385; DUSS, Fl. Ph. Ant. fr. : 375-376; BRITT. & WILS. Bot. PR. & Virg. Isl. VI : 275 (1925).

Plante européenne, introduite avec les engrais et d'autres semences, décrite par DUSS comme « très abondante dans les terres en friches dont il compose souvent l'unique végétation » (Fl : 376, 1897). Cependant, actuellement, elle paraît complètement disparue et ne se maintient nullement après s'être échappée, car elle est herbacée et annuelle et nous ne l'avons rencontrée ni à la Guadeloupe ni à la Martinique (ni CHEESMAN à Trinidad et Tobago) à l'inverse de la précédente qui est naturalisée bien que non colonisatrice.

Espèce originaire d'Europe et quasi-spontanée dans diverses îles antillaises des Bermudes à Barbade, et en Amérique tropicale.

Avec cette espèce se termine la description des végétaux de la famille

Source : MNHN, Paris

des Synanthérées dans Duss, et par la troisième tribu des Liguliflores (p. 376).

Pour terminer cette étude de révision critique et d'addition d'espèces nouvelles ou rares pour les Antilles françaises, il convient d'ajouter ici : les plantes que nous avons récoltées et qui ne sont pas figurées dans Duss, les genres auxquels elles appartiennent n'étant pas mentionnés, les espèces ayant été omises bien que récoltées, n'ayant pas été collectées auparavant ou ayant été placées dans un genre distinct. Enfin, il y aura lieu de mentionner succinctement les cultivées non naturalisées.

Dans la sous-famille des Tubuliflores, les diverses espèces récoltées se rapportant à des genres des tribus des verneniées : *Senecioides* (L.) Post et Kuntze, des Astérées : *Epalles* DC et *Solidago* L., des Helianthées : *Galinsoga* R. et P. et *Tridax* L., et des Cynarées : *Cirsium* (Tourn.) Mill.

Dans la sous-famille des Liguliflores, les espèces naturalisées des genres *Taraxacum* L., *Lactuca* L. et *Brachyramphus* DC. sont à préciser.

Senecioides cinerea (L.) Kuntze

Réf. : Kuntze, in Post & Kuntze, Lex. Gen. Phan. : 515 (1904), Britton & Wilson, Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 565 (1930).

Syn. : *Conyza cinerea* L. Sp. Pl. ed. 1 : 862 (1753); *Vernonia cinerea* Less, in Linnaea IV : 291 (1829) et IV : 673 (1831); DC. Prodr. V : 24 (1836); Griseb. Fl. Br. W. I : 535 (1864); Duss Fl. Ph. Ant. fr. : 351 (1897); Gleason, in Bull. NY. Bot. Gard. IV : 174 (1905-07); Pulle, in Trav. Bot. neerl. IX : 163 (1912); Urb. Symb. Ant. VIII : 706 (1921); Britt. & Millsp. Baham. Fl. : 436; North Americ. Fl. XXXIII : 59; Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 283 (1925); Moore, in Fawc. & Rendle, Flor. Jam. VII : 162 (1936); Koster in Pulle, Fl. Suriname; Med. XXX, n. 11, vol. IV, part 2 : 95; E. E. Cheesman, Fl. Trin. & Tob. II, part I, 2 : 58 (1940).

Cette espèce classée par la majorité des auteurs dans le genre *Vernonia* Schreb., nous paraît mieux à sa place dans le genre *Senecioides* (L.) Post et Kuntze, par son caractère de plante annuelle et herbacée, alors que les espèces du genre *Vernonia* Schreb. sont vivaces et frutescentes, bruissonnantes ou arborescentes, mais toujours aoûtées. Britton et Wilson (*loc. cit.* n. 565) écrivent à juste raison, semble-t-il, que « la classification est améliorée par la reconnaissance du genre *Senecioides* (L.) Post et Kuntze, l'espèce est citée comme type du genre ».

Guadeloupe : Duss : n. 2484, n. 2517, « abondant dans les endroits cultivés ou incultes de la basse région : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Deshaies, alt. 5-200 m; H. et M. Stehlé : n. 7917, 18 janv. 1951 Prise d'Eau, Duclos, Trace des Deux Mamelles, à la lisière des cultures et de la forêt, alt. 385 m. Duss précise (Fl. : 351) : « Il n'est pas à la Martinique »; nous ne l'y avons pas trouvé effectivement.

Noms vernaculaires : bouton blanc, bouton violet, herbe la cendre, je sème à tout vent, mangé lapins.

Écologie : rudérale, messicole, friches à la lisière sylvo-culturale, traces et talus humifères, pas seulement dans « la basse région » mais jusqu'à la limite de la forêt dense humide. Alt. 10-850 m.

Source : MNHN, Paris

Répart. géorg. : originaire de l'Inde, introduite et naturalisée dans la plupart des Antilles, des Bahamas à la Barbade et sur le Continent américain, de la Floride à Panama et des Guyanes à la Colombie.

Epaltes brasiliensis DC.

Espèce des régions tropicales de l'Amérique du Sud, ne figurant dans aucune flore antillaise sans exception, de Grisebach et Duss à Urban, Britton et Wilson ou Cheesman, et depuis les Bermudes ou les Bahamas jusqu'à Trinidad ou Curaçao. Il ne s'agit pas ici d'une introduite, échappée des jardins ou des cultures, car elle ne fait l'objet d'aucune plantation ou utilisation. Elle croît d'ailleurs spontanément dans des secteurs écologiques où l'homme exerce peu d'influence sur la végétation, celui des abords de mangrove et dans les prairies marécageuses, milieux malsains et difficiles à prospecter. Cette écologie particulière, qui sera précisée ensuite, permet d'inférer un rôle de dissémination possible par les oiseaux migrateurs saisonniers dont l'itinéraire va du Brésil aux Bermudes, vers le anada et dont les relais sont précisément de tels marécages.

Il nous a été donné de signaler des cas analogues pour cette famille (*Erigeron canadensis* L.) ou d'autres (*Orthoclada laxa* (L. Rich.) Beauv., aussi bien pour la Martinique que pour la Guadeloupe. Si elle n'a été signalée par aucun auteur, c'est sans doute que les collecteurs n'ont pas mené des investigations assez suivies et prolongées dans les boues de ces marécages malsains qui constituent son milieu d'élection.

Guadeloupe : H. et M. Stehlé : n. 7918, 18 janv. 1951; boues des marécages en bordure de la mangrove, de Baie-Mahault au Lamentin, très rare et exclusivement en ce point; alt. 0 m.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 2308 (NY et P.) 2 sept. 1937, marécages derrière mangrove, boues fluides, Trois-Ilets, près la Poterie d'Hayot, rare, alt. 0 m (première collection antillaise; P. Wilson, co-auteur de la Botanique de Porto-Rico et des Iles Vierges nous confirma la détermination); n. 5146, 27 mars 1942, pelouses semi-inondées succédant à la mangrove à palétuviers blancs, à *Avicennia nitida* — *Laguncularia racemosa*, en association avec *Alternanthera paronchioides* St-Hil. (n. 5145) et *Stenotaphrum secundatum* (Walt.) Kuntze (n. 5147), alt. 0 m; n. 5713, 10 janv. 1945, friches humides, Tivoli, alt. 280 m; n. 6146 (Mus. W., P. et H.), 19 déc. 1942, pelouses semi-inondées, Tivoli, bord Rivière Madame, rare, alt. 250 m; n. 6872, 12 févr. 1946, Morne Rouge, vers Champflore, bord de marécages à Cypéracées, bord de talus humifères à *Senecio lucidus* DC. (n. 6871) en lisière sylvo-culturale, alt. 480 m.

Noms vernaculaires : herbe à fer, ti-carré, herbe à z'ailes, herbe amère. Le nom d'herbe à fer, le même que celui appliqué à l'*Eryngium foetidum* L., dit aussi charbon béni, ombellifère dégageant quand on la froisse une odeur de fer, comme celle-ci, est très bien appliqué, cependant l'*Epaltes* ne paraît pas usité comme simple. Le nom de ti-carré ou herbe à z'ailes traduit en expression créole imagée les caractères de la section, carrée de la tige et de sa marge nettement ailée sur les quatre angles.

Source : MNHN, Paris

Écologie : hélophyte, halophile, tolérante, se place dans l'évolution vers la prairie ou la culture de la végétation des marécages de mangrove à *Avicennia*, au niveau de la mer ou à basse altitude; ou des étangs non salins, de l'intérieur ou même d'altitude à la lisière de la forêt hygrophytique à *Dacryodes* — *Sloanea* (STEHLÉ).

Solidago serotina Ait.

Cette espèce, dont la confirmation nous a été indiquée par le Dr S. F. BLAKE et le Dr E. KILLIP, de la Smithsonian Institution de Washington, pour notre n. 2044 de la Guadeloupe, n'est figurée pour les Antilles ni dans la flore de Duss ni dans aucune autre de l'Archipel des Antilles. Il s'agit cependant d'une espèce spontanée, le long des traces forestières, au-dessus des cultures, très rare cependant. Son écologie est la suivante :

Guadeloupe : H. et M. STEHLÉ : n. 2044 (W. et P.), 25 juil. 1937, Bains-Jaunes, Trace vers l'Ajoupa chemin de la soufrière, lisière de la forêt dense hydrophytique, à *Dacryodes-Sloanea*, très rare, alt. 680 m.

Écologie : talus humifère, sciaphile, bordure de forêt humide (pluviométrie 6 m d'eau par an).

Dans ce même genre *Solidago* L., on cultive dans les jardins des Antilles, deux plantes qui ne sont ni indigènes ni naturalisées et d'ailleurs fugaces, n'ayant aucune tendance à s'échapper, ni à subsister.

Ce sont : *Solidago mexicana* L., vergerette d'or native d'Amérique Centrale, herbacée, à fleurs jaunes, en panicules de nombreux capitules, confondue avec *S. sempervirens* L., et souvent, d'ailleurs, incluse dans cette espèce, dont elle se différencie par ses inflorescences en capitules plus petits, ses feuilles plus crassulescentes et épaisses.

Solidago microglossa DC, têtes d'or, originaire du Brésil et de l'Argentine, cultivée aux Iles Vierges comme ornementale, selon BRITTON et WILSON, Bot. P. R. et Virg. Isl. : 566 (1930), à feuilles linéaires ou oblongues-lancéolées minces, serretées et triplinervées, à inflorescences en petits capitules denses dorés formant des panicules unilatérales. Le Père DUSS indique sur son étiquette que la plante fut introduite à la Guadeloupe en l'année 1894. Elle est toujours plus ou moins cultivée dans les jardins et autour des maisons, ainsi qu'à la Martinique, mais ce s'est pas naturalisée, pas plus que *S. mexicana* L.

Galinsoga caracasana (DC) Sch. Bip.

Réf. : SCH. BIP. Linnaea XXXIV : 529 (1866); BRITT. & WILS. Bot. P. R. & Virg.-Isl. VI : 315 (1925).

Syn. : *Vargasia caracasana* DC., Prodr. V : 676 (1836).

Le genre *Galinsoga* Ruiz et Pavon, Fl. Pérou : 110 (1794), de la tribu des Hélianthées, est représenté par deux espèces natives ou naturalisées complètement dans nos Iles, celle-ci et la suivante. Cependant, la Bota-

Source : MNHN, Paris

nique de Porto-Rico et des Iles Vierges, de BRITTON et WILSON (p. 315) est la seule flore antillaise qui les signale toutes deux, pour l'Ile de Porto-Rico seulement d'ailleurs. Elles ne figurent ni dans DUSS ni dans aucun ouvrage sur la végétation des Antilles. Leur détermination nous a été donnée par le Dr S. F. BLAKE et le Dr E. KILLIP, de la Smithsonian Institution (auxquels nous exprimons notre gratitude), car nous les avions prises pour la colonisatrice bien connue, *G. parviflora* Cav., ubiquiste, répandue à travers le monde, décrite et illustrée dans H. Saint-John (Weeds Pineapple Fields, Hawaiian Isl., Uni. Hawaii, Research Bull. n. 6 : 167, 1932).

Elles se différencient l'une de l'autre par leurs feuilles et leurs fleurs de la manière suivante :

Plante glanduleuse. — Feuilles ovées, crénelées, 2-5 cm de long, acuminées, pétiole de 2 cm. Fleurs radiées de couleur pourpre.. *G. caracasana.*
Plante ailée, à poils blancs. — Feuilles ovées, grossièrement dentées, 3-8 cm de long, acutées, pétiole grêle. Fleurs radiées blanches. *G. ciliata.*

Nous avons récolté *G. caracasana* (DC.) Sch. Bip. à la Guadeloupe et à la Martinique, et *G. ciliata* (Raf.) Blake, à la Martinique et à la Dominique, mais non à la Guadeloupe. Les localisations et l'écologie pour la première sont les suivantes :

Guadeloupe : H. et M. STEHLÉ : n. 7919, 18 janv. 1951, talus humifères de Gourbeyre, alt. 525 m. Rare.

*Martinique :*H. et M. STEHLÉ : n. 5849 (Mus. W. et P.), 8 avril 1944, talus humifères, fossés au bord de la route, colonisatrice dense, Balata, la Trace abords de la Basilique de Montmartre, alt. 400 m; n. 6873, 14 févr. 1944, poste forestier de la Donis-Balata, sol humifère, lisières sylvo-culturales, en tapis abondamment fleuri de qeurs pourpres à disque jaune, alt. 450; n. 6874, 25 févr. 1946, village de Balata, près de la Trace, alt. 420 m.

Noms vernaculaires : petite marguerite, petit ponpon jaune.

Écologie : colonisatrice des talus humides et de couverts, bords de route et de fossés, près des bourgs d'altitude, édificatrice d'humus, alt. 300-525 m.

Répart. géogr. : Native d'Amérique Centrale et des pays septentrionaux d'Amérique du Sud, dont le Vénézuéla (d'où le nom), naturalisée à Porto-Rico.

Galinsoga ciliata (Raf.) Blake.

Réf. : BLAKE, Rhodora XXIV : 35 (1922); BRITT. & WILS. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 315 (1925).
Syn. : *Adventina ciliata* Raf., New. Flor. I : 67 (1836).

Espèce absente des flores antillaises, y compris DUSS, à l'exception de BRITTON et WILSON. Pour les Antilles françaises, il peut être précisé ici :

Source : MNHN, Paris

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 6087 (Mus. W. et P.) 14 mai 1946, Dr S. F. Blake *determinavit*, en colonisation et en extension aux abords du poste forestier de la Donis-Balata, en association avec la précédente, alt. 450 m.

Dominique : (Antilles britanniques) : H. et M. Stehlé : n. 6351, 28 avril 1946, talus humifères du bourg d'altitude de Maga, en lisières forestières, associée à : *Lobelia Cliffortiana* L. (n. 6352), alt. 510 m.

Noms vernaculaires : petite marguerite blanche, petit bouton blanc.

Répart. géogr. : Originaire d'Amérique tropicale, centrale et méridionale; naturalisée dans la partie orientale des États-Unis et à Porto-Rico.

Tridax procumbens L.

Réf. : Linné, Sp. Pl. : 900 (1753); Britt. & Millsp. Baham. Flor. : 354; Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 316 (1925); E. E. Cheesman, Fl. Trin. & Tob. II, pars 2 : 99 (1940).

Ne figure ni dans Duss ni dans aucune autre flore antillaise que celles citées. Plante de la tribu des Hélianthées, hirsute, ramifiée en longues branches grêles, de 20 à 50 cm de haut, à feuilles ovées ou ovées-lancéolées, de 2 à 6 cm de long, brièvement pétiolées, acutées ou acuminées à l'apex, cunéiformes à la base; à pédoncules érigés solitaires et terminaux, de 5 à 20 cm de long; involucre campanulé, de 6 mm bractées hispides lancéolées, fleurs radiées blanches, à ligules 2-3 lobés, jaunes et pâles, akènes de 2 mm de long, densément pubescents à poils soyeux et brillants. Décrite et illustrée par H. Saint-Jhon et E. Y. Hosaka, Univ. Hawaii, Weeds... : 180-181, sept. 1932), qui l'indiquent comme une sérieuse mauvaise herbe des champs d'ananas en régions sèches. Pour les Antilles, nous pouvons préciser l'écologie.

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 2645 (W. et P.), 7 sept. 1937, talus humifères du Morne Rouge, alt. 350 m, n. 2940, 2 avr. 1937, talus humifères inférieurs des Trois-Ilets, alt. 20 m., rare; n. 4370, 19 avril 1939, ponces dioritiques du Prêcheur et abords de la Rivière des Pères, alt. 10 m; n. 4513, 16 sept. 1939, Rivière de la Roxelane, de St-Pierre au Prêcheur, dans les coulées de laves et les dépôts de nuages denses, ainsi qu'au bord de la Rivière, alt. 20 m; n. 5094, 28 juillet 1942, Propriété Préville, au Prêcheur terrestre, saxicole, rare, alt. 100 m; n. 6525, 15 mars 1940, sur ponces dioritiques et sols pulvérulents secs, Prêcheur, en association avec le pourpier marron; *Portulaca phoeosperma* Urb. (n. 6526), alt. 10 m; n. 6854, 18 juin 1945, sables et ponces, de St-Pierre au Prêcheur, Rivière Roxelane, alt. 20 m. Je ne l'ai pas observée à la Guadeloupe.

Noms vernaculaires : bouton blanc, marguerite blanche.

Répart. géogr. : Grenade, Trinidad, et Tobago (Cheesman), Bahamas, Cuba, Ste-Croix, Porto-Rico, Floride et Amérique tropicale continentale (Britt. et Wils.) Hawaii (St-John et E. Y. Hosaka).

Source : MNHN, Paris

Cirsium mexicanum DC.

Réf. : DC. Prodr. VI : 636 (1837); Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI : 321 (1837).

Syn. : *Carduus mexicanus* Moric. in DC. Prodr. VI : 637 (1837); *Cnicus portoricensis* Kuntze, Rev. Gen. Pl. : 329 (1891); *Cirsium portoricense* Petrak, Beih. Bot. Centr. XXVII, pars 2 : 237 (1910).

Espèce décrite pour Porto-Rico par Britton et Wilson, collectée par Duss (n. 307 et n. 985) à la Martinique à la fin du siècle dernier, mais oubliée dans sa Flore. Elle existe toujours à la Martinique où elle se maintient grâce à son caractère bisannuel ou vivace. La description succincte et l'écologie peuvent être indiquées de la manière suivante : Herbe élevée, de 1 m à 2,10 m de haut, droite, simple ou branchue, pubescente, à tige striée; feuilles lancéolées ou oblongues, pennatifides, très vertes, glabres dessus, très pubescentes, à poils blancs dessous, à lobes triangulaires, dentées et spinuleuses, à base décurrente sur la tige, cunéiformes; capitules solitaires en général parfois par 2-3, larges, de 3-6 cm de diamètre, violets ou pourprés, à involucre de 2,5 cm de long, bractées linéaires — lancéolées, épineuses. Le genre *Cirsium* (Tourn.) Mill., Gard. Dict. abr. ed. 4 (1754), de la tribu des Cynarées, n'est représenté aux Antilles françaises que par cette espèce antillo-central-américaine, et seulement à la Martinique, où nous pouvons préciser les localisations et l'écologie comme, suit :

Martinique : H. et M. Stehlé : n. 6812 (W. et P.), 18 juin 1945, Le Parnasse, face à la Montagne Pelée, lisière sylvo-culturale, habitation Ernoult, pelouses mesi-hygrophiles, alt. 480 m; n. 7145, 22 juin 1946, friches humides, lisières des champs d'arachides et de cultures diverses, au Morne Vert, près du bourg, très rare, alt. 460 m.

Noms vernaculaires : Chadron, chardon amourette.

Écologie : rudérale de bourgs d'altitude, messicole ou postculturale, en secteurs humides et ventés, à la lisière des forêts et des cultures, isolé et peu abondant.

Répart. géogr. : Grandes Antilles : Cuba, Hispaniola et Porto-Rico; Amérique Centrale, Mexique, Guatemala et Nicaragua. La Martinique est la seule île des Petites Antilles où elle existe, depuis Anguilla et Saba au Nord jusqu'à Trinidad et Tobago au Sud; c'est la seule micro-aire d'extension caraïbe méridionale de cette espèce américano-antillaise.

Dans la sous-famille des Liguliflores, les trois genres des Cichoriées *Taraxacum* L., *Lactuca* L. et *Brachyramphus* DC. sont représentés comme végétaux naturalisés après introduction et prennent place à côté du genre *Sonchus*.

Taraxacum officinale Wigg.

Réf. : Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 376 (1896).

Guadeloupe : Duss : n. 2826, tend à se naturaliser au Matouba et au Camp Jacob, alt. 500-550 m.

Source : MNHN, Paris

Nom vernaculaire : Pissenlit.
Originaire d'Europe, rare aux Antilles.

Lactuca floridana (L.) Gaertn.

Réf. : Gaertn. Fr. & Seem. II : 362 (1791); A. Gray, Syn. Flor. I, pars 2 : 443; Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. IV : 275 (1925).
Syn. : *Sonchus floridanus* L. Sp. Pl. : 794 (1753); *Mulgedium floridanum* DC. Prodr. VII : 249 (1838); Urb. Symb. Ant. IV : 646 (1911); *Brachyramphus caribaeus* Stahl, Est, V, 155 (1887), non DC. (1838).

Espèce du Sud-Est des États-Unis non indiquée dans Duss, naturalisée dans les bourgs d'altitude de la Guadeloupe, Gourbeyre et St-Claude, alt. 400-600 m.

Plante annuelle ou bisannuelle de 2 à 4 m de haut, à fleurs pâles de couleur bleutée. Porto-Rico (Britt. et Wils, 275).

Lactuca sativa L.

Réf. : Linné, Sp. Pl. : 795 (1753); DC. Prodr. VII : 138; Cook & Coll. Econ. Pl. Port. : 172; Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 376; Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. VI : 276 (1925).

Plante annuelle glabre, à fleurs jaunes akènes bruns. Laitue. « Fleurit facilement et se rencontre çà et là à l'état sauvage » (Duss, Fl. : 376).

Lactuca Acarolia L., scarole originaire d'Europe et d'Himalaya, et *L. canadensis* L., Laitue, native d'Amérique du Nord, toutes deux cultivées comme salades, montent à graine mais ne persistent pas après culture de façon subspontanée.

Brachyramphus intybaceus (Jacq.) DC.

Réf. : DC. Prodr. VII : 77 (1838); Duss, Fl. Ph. Ant. fr. : 376 (1896); Britt. & Millsp. Baham. Flor. : 430; Britt. & Wils. Bot. P. R. & Virg. Isl. VI, 276 (1925).
Syn. : *Lactuca intybacea* Jacq. Icon. Rar. I : 16 (1786); Urb. Symb. Ant. IV : 647 et VIII : 760; Fawc. & Rendle, Flor. Jam. VII : 288; E. E. Cheesman, Fl. Trin. & Tob. II, pars 2 : 106 (1940); *Brachyramphus caribneus* DC. Prodr. VII : 177 (1838).

Se rencontre aussi bien à l'état sauvage que cultivé aux Antilles françaises.

Noms vernaculaires : chicorée, laitue sauvage, chicorée bleue.

Espèce américano-antillaise, des Bahamas à Margarita et Curaçao, Amérique Continentale tropicale.

Parmi les genres n'ayant pas été cités dans cette étude et dont certaines espèces ont été introduites pour la culture ou l'ornement : *Aster versicolor* Willd. Américain et *A. laevis* L. aster d'Europe; *Anthemis nobilis* L. marguerite, européenne, *Calendula officinalis* L. souci d'Europe, *Cynara scolymus* L.; artichaut, *Callistephus chinensis* Cass., aster de chine, asiatique *Coreopsis tinctoria* Nutt., et *C. lanceolata* L. toutes deux d'Amérique du Nord, *Cichorium intybus* L., chicorée, d'Asie et d'Europe, *Chrysanthemum morifolium* Ram et *Chr. indicum* L., chrysanthènes aux

Source : MNHN, Paris

couleurs variées, d'origine asiatique, *Helichrysum bracteatum* (Vent.) Willd., d'Australie, *Helianthus annuus* L., fleur soleil d'origine américaine, *H. cucumerifolius* T. et G. du Texas, *H. tuberosus* L., artichaut de Jérusalem, tournesol ou grande fleur soleil, native d'Amérique du Nord (Britt et Wils. Bot. P. R. : 324) dénommée aussi à la Guadeloupe « topinambour de France » et indiquée par Duss (Fl. : 366 n. 3265 G et n. 1735 M.) comme originaire du Brésil, comestible par ses tubercules excellents, à goût de cœur d'artichaut, d'où le nom vernaculaire, *Matricaria Parthenium* L., matricaire, européenne, *Tanacetum vulgare* L. (Duss n. 3694 G. et n. 1732 M.), menthe glaciale, tanaisie, herbe à vers, amande glaciale.

Références bibliographiques

1. Duss R. P. A. — Flore Phanérogamique des Antilles françaises, Annales de l'Institut Colonial de Marseille, 3e vol., 4e année (1896) et en tiré-à-part : I-XXVIII et 1-656, Protat Fr., Macon (1897).

2. Privault D. — Contribution à l'étude de la flore de la Martinique, in Bull. Soc. Bot. Fr. LXXXIV : 289-294 (1937), Paris.

3. Stehlé H. & M. — Les Pipérales des Antilles françaises, Bull. Agr. Martinique IX, fl : 77-144 (1940) et IX, 3 : 145-221, Fort-de-France (1940). Tiré-à-part : Flore descriptive des Antilles françaises II : 77-221, Fort-de-France.

4 *a*. Stehlé H. & M. — Les Orchidales des Antilles françaises, Bull. Agr. Mart. VIII, fl : 91-206 (1939) et VIII, 3 : 207-387 (1939). En tiré-à-part, Flore descriptive des Antilles françaises, I : 1-305 in quarto, 3 cartes, 33 illustr., Fort-de-France (1939).

4 *b*. — Les Malvacées des Antilles françaises, Boissiera, VII : 27-43, Jubilé du professeur Hochreutiner, Genève (1943).

5 *a*. Stehlé H. — *Piperaceae novae guadeloupenses et martinicenses*, Candollea, VIII : 74-78, Genève (1940).

5 *b*. — *Piperaceae novae ex insulis caribeis et Discipiper, genus novum*, Candellea, Jard. Bot. et Conserv. X : 281-291, Genève (1946).

6 *a*. Stehlé H. — Notes taxinomiques et écologiques sur les Légumineuses Papilionacées des Antilles françaises, Bull. Mus. Paris, 2e sér., XVIII, 1 : 98-117 et 2 : 185-194, 9e et 10e Contributions, Paris (1946).

6 *b*. — Euphorbiacées nouvelles des Antilles françaises et leurs affinités géographiques (13e Contribution), in Bull. Mus. Hist. Nat., 2e sér., XXI, 5 : 605-611, Paris (1949).

7 *a*. Stehlé H. — Les Glumiflorées des Antilles françaises, in Carib. Forester, Puerto-Rico, V, 4 : 181-206, Rio-Piedras (1944).

7 *b*. — Notes taxinomiques et géographiques sur des Graminées et Cypéracées nouvelles des Antilles françaises (12e Contribution), Notulae Systematicae, XIII, 1-2 : 72-97, Mus. Nat. Hist. Nat., Paris (1947).

8 *a*. Stehlé H. — Flore de la Guadeloupe et Dépendances et de la Martinique, Écologie, 1, 1 : 14, 1-286, 52 illustr. (1936); catalogue, II, en collab. avec M. Stehlé & L. Quentin, 1, 12 : 1-238, 7 illustr., Basse-Terre (1938); 2, 16 : 1-139, 9 illustr., Montpellier (1948); 3 : 1-148, 3 illustr., Montpellier (1949).

8 *b*. — Le R. P. A. Duss, précurseur de l'étude botanique aux Antilles françaises (1840-1924). Sa vie et son œuvre. — Flore de la Guadeloupe et Dépendances et de la Martinique, IV : 1-10 et 1-138, 6 illustr., Basse-Terre, Guadeloupe (1943).

Source : MNHN, Paris

9 *a*. GLEASON H. A. — A revision of the North American *Vernonieae*, Bull. New-York Bot. Gard. IV : 144-243 (1906).

9 *b*. MOORE A. H. — Revision of the genus *Spilanthes*, Proceed. Americ. Acad. XLII : 521-569 (1907).

9 *c*. ROBINSON B. L. — Revision of the genus *Ageratum*, Proceed. Americ. Acad. XLIX : 454-491 (1913).

9 *d*. RYDBERG A. — *Carduaceas*, in North Americ. Flora, XXXIV, 1-3 (1914-16); *Pectis* L. : 194-216 (1916).

9 *e*. SCHERFF E. E. — Studies in the genus *Bidens*, Bot. Gazette, LVI : 490-495 (1913); LIX : 301-316 (1915) et LXI : 495-506 (1916).

10. URBAN I. — *Symbolae Antillanae seu Fundamenta Florae Indiae Occidentalis*. I (1898); VIII, *Lipsiae* (1923-28).

Source : MNHN, Paris